

Legay et Patout présentent un nouveau projet de loi modifié qui le premier et élargit des possibilités de dépenses de la

Le Comité de l'érouclab insiste pour que ce projet soit révisé avant la saison d'été en raison d'importantes modifications prévues envisagées pour fin juin et juillet, la dépense totale serait de 10.600.000 francs contre 10.000.000 francs habituellement consentis, mais il est possible de donner le programme de 1953 à l'exécution d'un premier tranche comprenant tout le gros œuvre et l'achèvement du bar et du logement du gardien. La dépense serait de l'ordre de 69 millions.

La Commission pense qu'il est possible de donner l'adhésion de ce programme avec le reliquat du don de guerre de la ville "de Souvenir" dont le transfert sera demandé au N° 1. En cas d'insuffisance, le Conseil sera amené à demander le complément de secours à un autre donateur de la ville ou à un crédit à décaisser au moment du vote du budget supplémentaire.

Le Conseil accepte le projet de M. Legay et Patout et les propositions de financement de la Commission des Finances.

Il demande à M. le Maire de lancer, dès que possible,

l'achat de 30% de la série de prix de la Rochelle.

avec l'entreprise Gabriel, un marché de 1.100.000.

fit pour l'achat de l'entreprise, Gabriel, a l'achat de

au total. Gabriel de 10 à 15% auront la nature

des travaux et de 5% sur la série de prix de la Rochelle.

(Gabriel consentit sur la série de prix de la Rochelle.

avec l'entreprise, Gabriel, un marché de 450.000 fit

pour l'achat de l'entreprise a l'achat

l'achat de 37% sur la série de prix de la Rochelle.

avec l'entreprise "Gabriel" l'achat de l'achat un

marché de 810.000 fit pour l'achat de la commune

de l'achat. Gabriel de 5% sur la série de prix de

sur et de 10% pour la série de prix de la Rochelle.

les dépenses seront mandatées selon les immunités

répondent aux articles inscrits au budget communal ch XXIV

article 1 (1953) chapitre XXXIII - article 8 (B.S. 1953)

chapitre XXI article 10 (B.S. 1953) chapitre XIX, article 1

chapitre XXI article 1 (B.S. 1953).

l'achat en marché public avec S.F.E pour

l'achat de l'hôtel.

la ville de Rouen avait fait le 10 Mars 1953

avec la série de prix de l'achat de l'achat de l'achat

le prix est à l'achat de 54 sur la série de prix de l'achat

l'achat de 500 000 fit pour l'achat de l'achat de l'achat

de l'achat est maintenant fait en quatre séries

et sur la série de prix de la Rochelle, fait en de

maintenant dans la limite du marché au marché par

exactement au droit

l'achat de l'achat de l'achat de l'achat de l'achat

l'achat de l'achat de l'achat de l'achat de l'achat

l'achat de l'achat de l'achat de l'achat de l'achat

de l'achat de l'achat de l'achat de l'achat de l'achat

de l'achat de l'achat de l'achat de l'achat de l'achat